

## **Rapport du débat public sur l'analyse du Budget 2017 de la Commune Rurale de Zantiébougou.**



L'an deux mille dix huit et le 30 Novembre s'est tenu dans la salle de délibération de la mairie de Zantiébougou, le débat public sur l'analyse du Budget 2017 de la commune de Zantiébougou, sous la présidence de monsieur Mahamadou Traoré Sous-préfet de Zantiébougou.

Ont pris part aux débats, les 15 membres de la société civile formés en 2018 sur le processus, l'analyse et le plaidoyer budgétaire, certains chefs de villages, chefs de services techniques et le représentant l'ONG Plan International bureau de Zantiébougou.

Les travaux ont commencé par les mots de bienvenue du Secrétaire Général au nom du maire de la commune, suivi du discours d'ouverture de monsieur Mahamadou Traoré Sous-préfet de Zantiébougou.

En suite, le point focal du GSB de Zantiébougou monsieur Boubacar Camara et madame Aïchata Diarra membre de la Coordination Nationale GSB de Bamako, ont situé la rencontre dans son contexte et remercié les participants pour leur présence au débat.

### **I - Objectifs et Intérêts du débat public :**

Le présent débat public vise à montrer aux participants :

Les forces et les faiblesses de la commune en matière :

- 1- De la transparence budgétaire ;
- 2- De la participation des OSC dans le processus budgétaire ;
- 3- De redevabilité sociale.

### **II- Déroulement du débat public :**

Le rapport d'analyse a été présenté en bambara et en français par monsieur Bourama Mariko membre des 15 personnes de la société civile, formées en 2018. Il a été appuyé par monsieur Karim Koné ancien membre de la société civile formé en 2017.

La présentation a été axée sur les points suivants :

- 1) -La transparence budgétaire de la commune de Zantiébougou en 2017 ;
- 2) -La participation des OSC dans le processus budgétaire
- 3)-La rédevabilité sociale.

### **III – Questions clés :**

Les points de débats ont essentiellement portés sur :

- ✓ La mobilisation de la TDRL (Taxe de Développement Régional et Local)
- ✓ L'élaboration d'un nouveau PDSEC
- ✓ Un nouveau recensement administratif de la population en vue d'actualiser l'assiette fiscale de la commune

### **IV – Engagements :**

#### **4-1- Autorités communales :**

**4-1.1. Elus :** La mairie s'engage à :

- Elaborer un nouveau PDESC
- Tenir les restitutions publiques des comptes administratifs aux populations
- sensibiliser d'avantage les villages pour le paiement des impôts

**4-1.2. Sous-préfet/Services Techniques :** Le Sous-préfet s'engage à accompagner les élus dans le cadre d'un nouveau recensement administratif de la population.

#### **4-2. Population :**

**4-2.1. Chefs de village :** s'engagent à jouer pleinement leur rôle dans le paiement des impôts et taxes.

**4-2.2. Organisations de la société civile :** S'engagent à :

- suivre l'exécution du budget communal,
- analyser et faire des plaidoyers budgétaires pour le paiement des impôts et taxes
- faire la restitution au niveau de leurs structures respectives.



#### V- Recommandations :

##### **Les participants recommandent :**

- 1- La rédaction du rapport en langue bambara
- 2- Inviter aux sessions communales les services techniques dans les domaines qui leur concernent.
- 3- Aux OSC de s'adresser toujours à la mairie par écrit pour la traçabilité de leurs doléances
- 4- A la mairie de démarcher les partenaires techniques et financiers pour avoir le financement des actions de développement.

### **Conclusion :**

Les participants ont apprécié l'initiative du débat, sa démarche car selon eux, un tel exercice constitue un espace démocratique dans la gestion des affaires publiques communales.

### **Les Rapporteurs :**

Bourama Mariko Membre de la Société civile.